

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prone. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II L'Institut catholique de Paris: Un beau discours du général de Castelnau. — III Les archevêques de Paris. — IV Au grand séminaire. — V Les Lieux Saints. — VI La croix latine. — VII Faut-il devenir ambidextre? — VIII Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche 21 novembre

On annonce :

Le premier dimanche de l'Avent;

Dans le diocèse de Joliette, la collecte, le 1er dim. de l'Avent, pour les orphelins.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 21 novembre

Messe du 24e dim. après la Pentecôte, **semi-double**; mém. de la Présentation, sans 3e or.; préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim., mém. de sainte Cécile et de la Présentation.

Dans la cathédrale de Valleyfield :

Solennité de sainte Cécile, **double de 1e cl.**; seule mém. du 24e dim. après la Pentecôte; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. du dim.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 28 novembre

Comme le 1er dimanche de l'Avent est privilégié contre tout office même de 1re cl. (Rubr. génér. du brev., titre X, n. 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre VI, décret génér. du 2 déc. 1896, VI, n. 3754). C'est pourquoi, l'on anticipe au 21 novembre, la solennité des titulaires dont l'office tombe dans la semaine et ne peut avoir lieu le 1er dimanche de l'Avent (28 novembre).

J. S.

L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

UN BEAU DISCOURS DU GENERAL DE CASTELNAU

PLUSIEURS des nôtres ont étudié à l'Institut catholique et séjourné dans l'antique Maison des Carmes, où logent les étudiants ecclésiastiques de l'Institut, au 74 de la rue de Vaugirard, à Paris. Récemment, l'un de ceux-là, M. le chanoine Emile Chartier, y retournait, pour, cette fois, y donner, lui, l'ancien étudiant, un cours suivi de dix leçons sur le Canada français. Nous avons eu l'occasion d'enregistrer, dans les pages de notre *Semaine religieuse*, le printemps dernier, le beau succès, dans l'accomplissement de sa tâche, de notre estimé confrère.

La vieille Maison des Carmes ! Que de faits d'histoire s'y rattachent, et, dans l'esprit de ceux qui l'ont habitée, que de souvenirs elle évoque ! Ces longs corridors blanchis à la chaux, ces salles basses où l'on travaillait si bien, ces murs larges ou épais de plusieurs pieds, ces dalles froides qui résonnaient sous nos pas, cette chambre de Lacordaire¹ devenue l'oratoire Saint-Dominique, cette autre chambre, dite des martyrs, où furent enfermées les victimes des *massacres de septembre*, et puis, au dehors, ce jardin à carrés de légumes avec ses allées droites d'arbres très vieux, ce bassin aux margelles de pierre usée, autour duquel on faisait la promenade et où l'on vit marcher souvent Mgr d'Hulst, le recteur, Mgr Gasparri, alors professeur, aujourd'hui cardinal secrétaire d'Etat, M. Monnier, de Saint-Sulpice, supérieur du séminaire de l'Institut, M. de Lap-

¹ L'on sait que Lacordaire et huit autres dominicains, sur la demande de Mgr Sibour, archevêque de Paris, vinrent occuper la Maison des Carmes, célèbre par les *massacres de septembre* (1792), en 1849 (29 octobre). L'illustre prédicateur de Notre-Dame y habitait quand il donna ses conférences des deux dernières années (1850 et 1851).

parent, M. Branly, M. l'abbé Rousselot, M. l'abbé Bertrin, M. l'abbé Le Chatellier — toutes ces gloires du nom français, qui nous paraissaient si modestes et si simples dans leurs allures et leur commerce — et puis encore, tout près, y attendant, l'église Saint-Joseph-des-Carmes, qui date de 1620, où dort Ozanam... Ah ! comme tout cela est loin ! C'était, c'est vrai, il y a vingt-cinq ans. Ce que la vie va vite !

* * *

Le personnel de l'Institut catholique, et c'est précisément ce qui nous a mis la plume à la main, a été récemment à l'honneur d'une façon remarquable. Son éminent recteur, Mgr Baudrilart, fondateur et directeur du Comité de Propagande française à l'étranger (pendant la guerre), vient en effet d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. La même distinction a été conférée à M. l'abbé Rousselot pour ses expériences de phonétique, dont il a su dégager de si curieuses et utiles applications concernant la recherche de la position des canons et des sous-marins. Enfin, M. Branly, universellement connu pour sa découverte de la télégraphie sans fil — M. Marconi n'a fait qu'appliquer et développer l'invention de M. Branly — a été promu officier de la Légion d'honneur.

Nous parlions, la semaine dernière, des glorieux moines, les d'Alzon, les Bailly et les Maubon, que nous disions, à l'instar des chefs de guerre, être des victorieux, Et les maîtres de l'enseignement, comme ceux-ci, ne travaillent-ils pas, eux aussi, magnifiquement à l'honneur de l'Eglise et de la France ?

Nous ne résistons pas, l'occasion est trop belle, au plaisir de citer, au moins en partie, le beau discours que le général de Castelnau prononçait à la dernière rentrée à la louange de l'Institut catholique. Nos lecteurs canadiens s'y intéresseront tous sans doute, mais surtout nos confrères et anciens collègues de la Maison des Carmes.

• • •

“ S'il est un enseignement — disait l'illustre général — qui se dégage lumineusement de la grande guerre, c'est l'importance primordiale des cadres. Cette importance est manifeste dans l'armée et dans la société française elle-même plus intensément encore que dans les nations étrangères. La cause en est aux incomparables qualités, aux vertus ancestrales et aux légers défauts de notre race. Les cadres de l'armée comme les cadres de la société doivent être constitués par de véritables élites. Oui, les victoires pacifiques, comme les victoires sanglantes, sont gagnées par des intelligences et des âmes sélectionnées. Nos cadres ont fait le tour du monde. Ils ont porté dans les armées alliées et associées la sève puissante de leur valeur pétrie du pur limon de la culture française. L'histoire dira que sans ces cadres l'Entente n'aurait pas gagné la guerre.

“ Or, la formation de ces élites a été et reste l'objectif essentiel de l'Institut catholique. “ Notre raison d'être, notre fin ultérieure, déclarait Mgr d'Hulst, dans son discours de rentrée en 1895, c'est de jeter dans le monde qui pense (et aussi dans celui qui agit, bien entendu) un ferment chrétien. Ce qui est nécessaire, c'est de communiquer à des âmes choisies un principe de vie divine et de faire de ces âmes transformées des agents propagateurs de vérité et de grâces. ”

“ Dans l'ordre social, il importe de faire triompher les saines notions du droit naturel, de l'origine du pouvoir de la société en regard des droits de l'individu... Les maîtres et les élèves des facultés catholiques du droit doivent être eux aussi les apôtres fervents de ces doctrines. L'Université catholique de Paris n'a pas, dans cet ordre d'activité, failli à sa tâche. Déjà des anciens élèves des facultés libres occupent un nombre appréciable des fonctions électives. Au parlement, dans les conseils généraux et municipaux, dans les mairies, au sein de

grandes administrations de l'Etat, à la cour des comptes, dans le corps si remarquable de l'inspectorat des finances, ils tiennent une place particulièrement honorée. Sous la robe de l'avocat, ou bien comme notaires et comme avoués, ils mettent leur science du droit et de la jurisprudence, le talent de leur parole et l'indépendance de leur caractère au service des causes les plus nobles et les plus justes. L'Eglise et la société n'ont cessé de trouver dans leurs personnes, au cours des luttes qu'elles ont traversées, de très éloquents et très zélés défenseurs.

“ L'Institut de France a voulu consacrer, semble-t-il, l'épanouissement de tant de qualités et de si hautes vertus en appelant à lui cinq de vos maîtres. Elle peut être fière, votre illustre maison, d'avoir possédé un Lapparent, dont les travaux sur la géologie appartiennent au patrimoine national, un Branly, le père immortel de la télégraphie sans fil, un abbé Rousselot, dont la création, qu'il réalisa ici-même, de la phonétique expérimentale a fait un professeur au Collège de France plus connu et plus célèbre encore à l'étranger que dans son propre pays.

“ Et qu'on ne vienne pas nous dire que l'Université catholique, qui fait de tels savants, ne saurait encore, dans un domaine plus réaliste, donner un enseignement préparant ceux qui l'ont reçu à devenir des conducteurs d'hommes, capables de diriger, pour le plus grand bien des intérêts de l'Etat, les destinées de la patrie. Au cours d'un pieux pèlerinage que je viens d'effectuer en Belgique, j'ai eu l'honneur de me rencontrer avec des personnages politiques, membres du gouvernement et parlementaires distingués. Comme je restais sous le charme de la très haute culture de ces hommes éminents et comme je m'informais de quelle *Alma mater* ils étaient les si dignes fils, j'appris qu'à peu près tous pouvaient s'enorgueillir d'avoir appartenu à la célèbre université catholique de Louvain. J'appris ainsi que le parlement de Belgique comp-

tait aujourd'hui plus de cent députés et sénateurs qui furent ses élèves, sans parler des administrateurs, gouverneurs de provinces, ministres d'Etat, hauts fonctionnaires de tous ordres. Je sus enfin qu'ils étaient tous louvainistes ces ministres de 1914 qui, groupés autour de leur grand roi, surent opposer à l'agression d'un souverain parjure le rempart de leur indéfectible amour de l'honneur et plus tard, dans les jours sombres, leur inébranlable foi dans les destinées de leur patrie. L'université de Louvain n'aurait-elle eu d'autre effet utile que de former la conscience et le caractère de ces hommes qui, dans la catastrophe mondiale, ont donné à l'univers le retentissant exemple du respect de la morale du Christ, que cela suffirait à la gloire de son enseignement.

“ L'Institut catholique de Paris a, lui aussi, rempli son devoir et tout son devoir pendant la guerre. Et d'abord, votre éminent recteur, Mgr Baudrillart, qui fut un des témoins particulièrement qualifiés et un des répondants les plus écoutés de la France catholique en face de l'étranger, et puis, ces officiers de complément, ces chefs de section, dont les lettres, dont les citations, dont les sanglants sacrifices attestent la générosité, quelles admirables pages ils ont écrites dans l'histoire de cette maison ! Trois cent soixante morts, quatre-vingt-dix croix de la Légion d'honneur, trente médailles militaires et quatre cents citations ! De quels plus nobles et douloureux exemples pourrait être illustré votre enseignement ! Et n'est-ce pas là les principes de vie que leur avaient appris des maîtres vénérés que tant de héros ont appliqués... jusqu'à la mort ! ”

* * *

Voilà de belles pages que les anciens de la Maison des Carmes et de l'Institut catholique ne sauraient relire sans émotion.

E.-J. A.

LES ARCHEVEQUES DE PARIS

 N sait que le siège de Paris, fondé par saint Denis, ne fut érigé en archevêché qu'au XVII^e siècle, sous Louis XIII, en 1622. Le siège était occupé alors par Jean-François de Gondi, qui devint ainsi le premier archevêque. Il mourut en 1654.

S'il n'avait tenu qu'à lui, Paris aurait pu avoir comme archevêque saint François de Sales lui-même. Il désirait vivement, dit M. Hamon, assurer au diocèse de Paris un prélat dont il disait à toute occasion qu'il ne croyait pas que l'Eglise eût eu un plus saint évêque depuis saint Ambroise, ni un plus savant docteur depuis saint Augustin et saint Thomas. Le cardinal, pour vaincre la résistance du saint, s'engagea à lui payer une forte pension annuelle jusqu'à ce qu'il fût titulaire, à lui laisser une plénitude entière de pouvoirs pour gouverner le diocèse selon son gré, à faire nommer évêque de Genève son frère Jean-François, à payer les frais des lettres apostoliques et autres dépenses de la cour romaine. De plus, il fit valoir le grand bien qu'il pourrait faire au milieu d'un peuple qui déjà l'entourait de tant d'amour. Il ajouta enfin la vive reconnaissance que, lui, évêque, conserverait à jamais de son acceptation. Tout fut inutile. L'homme de Dieu remercia le cardinal de sa bienveillance, lui exposa que, attaché comme il l'était depuis tant d'années à l'Eglise de Genève, il voulait d'autant moins s'en séparer qu'elle était plus pauvre, que le fardeau de ce diocèse pesait déjà trop sur ses épaules, et, que, s'il le quittait, ce serait pour n'en plus prendre un autre, que d'ailleurs il penchait vers la vieillesse et en ressentait les incommodités accompagnées de maladies fréquentes.

Ce fut un tout autre personnage que Jean-François de Gondi appela à lui succéder. Paul de Gondi, le futur cardinal de Retz, fut nommé coadjuteur avec le titre d'archevêque de

Corinthe et devint archevêque de Paris en 1654. Il en quitta les fonctions assez longtemps avant sa mort, le 15 février 1662.

• • •

On ne relira peut-être pas sans intérêt la suite de cette série des vingt archevêques de la capitale :

3e Pierre de Marca, historien, venant de Toulouse, ne fut archevêque que cinq mois, — du 26 février au 29 juin 1662.

4e Hardouin de Péréfixe de Beaumont, ancien précepteur de Louis XIV, — du 24 mai 1664 au 1er janvier 1671.

5e François de Harlay de Champvallon, *d'abord archevêque de Rouen*, — du 2 janvier 1671 au 6 août 1695.

6e Louis-Antoine de Noailles, d'abord évêque de Châlons, cardinal le 21 juin 1700, — du 19 août 1695 au 4 mai 1729.

7e Charles-Gaspard de Vintimille de Luc, venant d'Aix, — du 12 mai 1729 au 13 mars 1746.

8e Christophe de Beaumont, — du 19 septembre 1746 au 12 décembre 1781, venant de Vienne, célèbre par ses polémiques avec Jean-Jacques Rousseau.

9e Antoine-Eléonore-Léon Leclerc de Juigné, — 23 décembre 1781, — émigré en 1789, résigne ses fonctions épiscopales en 1801.

10e Jean-Baptiste de Belloy, venant de Marseille, — avril 1802, cardinal en 1803, mort le 10 juin 1808, presque centenaire.

Puis l'archidiocèse fut géré pendant un long *intérim* par le cardinal Maury.

11e Alexandre-Angélique de Talleyrand-Périgord, — du 1 octobre 1817 au 20 octobre 1821.

12e Hyacinthe-Louis de Quélen, d'abord coadjuteur et évêque de Samosate, — du 20 octobre 1821 au 31 décembre 1839.

13e Denis-Auguste Affre, — du 6 août au 27 juin 1848, frappé d'une balle égarée devant la barricade élevée faubourg

Saint-Antoine, alors qu'il exhortait les insurgés à la soumission.

14e Marie-Dominique Sibour, venant de Digne, — du 11 septembre 1848 au 3 janvier 1857, — assassiné par Jean Verger, à l'église Saint-Etienne du Mont.

15e François-Nicolas Morlot, venant de Tours, cardinal, — du 19 mars 1857 au 29 décembre 1862.

16e Georges Darboy, venant de Nancy, — du 16 mars 1863 au 24 mai 1871, — fusillé comme otage sous la Commune.

17e Joseph-Hippolyte Guibert, archevêque de Tours, — du 19 juillet 1871, cardinal en 1873, mort le 8 juillet 1886.

18e Benjamin-François Richard, d'abord évêque de Belley, coadjuteur en 1875, puis archevêque, cardinal en 1886, mort en 1908.

19e Léon-Adolphe Amette, évêque de Bayeux, puis coadjuteur de Paris en 1906, archevêque de Paris le 28 janvier 1908, cardinal de Sainte-Sabine 24 novembre 1911, décédé le 29 août 1920.

20e Le cardinal Dubois, évêque de Verdun, archevêque de Bourges, puis archevêque de Rouen, nommé le 30 septembre 1920.

On le voit, Son Eminence le cardinal Dubois est le second archevêque qui vient de la métropole de Normandie.

La *Croix*, 17 octobre 1920.

L. P.

AU GRAND SEMINAIRE

La fête de la Présentation de Marie tombe cette année un dimanche, le 21, dans huit jours. M. le directeur du grand séminaire nous charge de rappeler à nos vénérés confrères, qu'ils seront les bienvenus, comme toujours à la messe dans la belle chapelle du séminaire (10 heures) et à la table de nos Messieurs.

LES LIEUX SAINTS

DANS une interview qu'il a accordée au *Petit Parisien*, le nouvel archevêque de Paris, Son Eminence le cardinal Dubois, a fait, au sujet des Lieux Saints, l'intéressante déclaration que voici :

“ Le statut des Lieux Saints ne paraît pas encore fixé. J'avoue qu'il me répugne de penser qu'une confession dissidente en assure la garde. C'est là une anomalie, une de ces imperfections humaines qui hantent l'esprit. Il est évident que saint-Louis n'avait pas prévu cela en mourant sur son lit de cendres. Le sionisme, que l'Angleterre paraît encourager ? Mais qui donc, parmi les juifs de la terre, j'entends par là ceux qui ont quelque influence sur les événements, viendra déposer ses richesses aux portes des temples ? Appeler à Jérusalem, Bethléem et Nazareth les juifs ! Quels juifs ? Ceux qui trafiquaient entre les colonnes et qu'un coup de fouet a chassés ? De pauvres agriculteurs, de paresseux pasteurs, des changeurs avisés ? Ce sont ceux-là que le sionisme veut appeler en Palestine ? Pourquoi faire ? Le sionisme m'apparaît une misère. Je le dis sans amertume. — Mais qui sait ? Pour un croyant, dont vous êtes j'aime à le croire, les desseins de la Providence sont insondables. Les Lieux Saints, depuis longtemps, depuis les discordes humaines, étaient livrés à une triste et misérable exploitation. Qui sait si une vue supérieure n'a pas fait appel aux gentils, pour nettoyer ce cloaque et le rendre plus tard, dans sa gloire première, à ses enfants, à ses nationaux, aux catholiques ? ”

LA CROIX LATINE

TOUT le monde sait ce que c'est qu'une croix et ce qu'elle représente. C'est une espèce de gibet, composé de deux pièces : l'*arbre*, qui est vertical, et le *croisillon*, qui est horizontal. Cet emblème nous rappelle la mort du Christ sur le calvaire.

Il y a plusieurs genres de croix : la croix latine, la croix grecque, la croix égyptienne, etc. C'est de la croix latine que nous voulons parler. Elle est celle qui est le plus répandue dans la chrétienté (†).

Y a-t-il beaucoup de personne qui connaissent la facture modèle de la croix latine ?

Dans un exemplaire de *l'Imitation de Jésus-Christ* du Père de Gonnelieu, édité chez Le Fuel, libraire, à Paris, en 1823, ayant appartenu au comte Armand de Pontmartin (1811-1890), l'éminent critique littéraire de la *Gazette de France* et du *Correspondant*, et qui nous a été donné, en 1898, par son fils unique, le comte Henri de Pontmartin (1844-1916), nous avons trouvé, dernièrement, la petite note manuscrite suivante, datée du 29 décembre 1857 et écrite de la main de M. Armand de Pontmartin : " D'après Jules Hardouin (dit Mansard), premier architecte du grand roi Louis XIV, qui construisit le palais et la chapelle de Versailles, la croix latine doit avoir les proportions suivantes : la longueur du croisillon doit être de la moitié de celle de l'arbre et le croisillon doit se trouver aux deux tiers de la hauteur de ce dernier. Par exemple, pour une croix dont l'arbre a 3 mètres, le croisillon doit avoir 1 m. 50 et se trouver à 2 mètres de la hauteur de l'arbre, au point central de l'intersection des deux pièces ; la partie supérieure de l'arbre, partant de ce point central, doit donc avoir 1 mètre ; il est bien compris que l'arbre et le croisillon doivent être de mêmes largeur et épaisseur. "

Quelques-uns, tout en donnant au croisillon la moitié de la longueur de l'arbre, le placent aux trois quarts de la hauteur de ce dernier. D'où il résulte que la partie supérieure de l'arbre et chacun des deux bras formant le croisillon sont égaux en longueur. Ces proportions peuvent être admises.

Il en est d'autres — et c'est la plupart — qui placent le croisillon de manière que la partie supérieure de l'arbre soit égale à chacun des deux bras du croisillon, mais sans tenir aucun compte de la longueur de l'arbre ni de celle du croisillon. Ceci est disgracieux et contraire à toute esthétique.

Nous nous en tenons à la note de M. de Pontmartin, qui, à notre avis, est la plus exacte.

Dixi. Ceux que cette note peut intéresser pourront se rendre compte, dans les églises, les cimetières et tous autres lieux de piété, des croix qui sont bien faites. Ils verront s'il y en a beaucoup...

JULIUS LÄSCHE.

FAUT-IL DEVENIR AMBIDEXTRE ?

FAUT-IL devenir ambidextre? — La question depuis longtemps se pose. Bien des siècles avant notre ère, le législateur lacédémonien Lycurgue essaye déjà, mais en vain, de ruiner dans l'esprit et les habitudes de ses contemporains le préjugé qui fait refuser à la main gauche le droit de servir et assure le règne exclusif de la droite.

Platon, dans les *Lois*, se lamente à son tour sur le sort misérable imposé à la main sacrifiée et s'élève amèrement contre l'injure ainsi faite à la nature :

Nous sommes en quelque sorte manchots par la faute des nourrices et des mères. La nature avait donné à nos deux bras une égale aptitude pour les mêmes actions. C'est nous qui les avons rendus fort différents l'un de l'autre par l'habitude de nous en mal servir.

Aristote, Marc-Aurèle et bien d'autres reprennent la même idée. Mais ils continuent, semble-t-il, à prêcher dans le désert, et les hommes n'en restent pas moins manchots comme devant.

Au XVIII^e siècle, quelques philosophes tentent un nouveau mais aussi vain effort. La fameuse *pétition de la main gauche*, adressée par Benjamin Franklin aux personnes qui ont surintendance de l'éducation, n'eût, elle-même, qu'un succès de curiosité.

Je m'adresse à tous les amis de la jeunesse. Je les conjure de jeter un regard de compassion sur mon malheureux sort, afin de faire cesser les préjugés dont je suis la victime.

Nous sommes deux soeurs jumelles. Les deux yeux de l'homme ne se ressemblent pas davantage. Ils ne peuvent être mieux d'accord que nous le serions, ma soeur et moi, sans la partialité de nos parents qui mettent entre nous la plus injuste distinction. Dès mon enfance, j'ai été élevée à considérer ma soeur comme un être d'un rang supérieur au mien. On m'a laissée grandir sans la moindre instruction, tandis qu'on n'a rien épargné pour son éducation. Elle a eu des maîtres pour lui enseigner l'écriture, le dessin, la musique et autres talents d'agrément. Moi, si, par hasard, je touchais un crayon, une plume, une aiguille, j'étais sévèrement grondée, et, plus d'une fois, j'ai été battue pour ma maladresse et mon manque de grâce. Ma soeur, il est vrai, m'associe à elle en quelques occasions, mais elle s'est toujours fait un point d'honneur de tout conduire et ne se sert de moi que par nécessité ou pour figurer à côté d'elle.

Ne croyez pas, monsieur, que mes plaintes soient inspirées seulement par la vanité. Non, mon chagrin a une cause plus sérieuse. C'est l'habitude de notre famille que toute la besogne de pourvoir à sa subsistance retombe sur ma soeur et sur moi. Si quelque indisposition attaquait ma soeur (et je vous le dis en confidence, elle est sujette à la goutte, au rhumatisme, aux crampes, sans parler d'autres accidents), quel serait le sort de notre pauvre famille ? Nos parents alors ne regretteraient-ils pas amèrement d'avoir mis une aussi grande différence entre deux sœurs qui sont si parfaitement semblables ? Hélas ! il nous faudra périr de détresse, car il ne me sera même pas possible de griffonner une supplique pour qu'on vienne à notre secours, ayant été obligée de me servir d'une main étrangère pour transcrire la requête que j'ai l'honneur de vous adresser en ce moment.

Daignez, monsieur, faire sentir à mes parents l'injustice d'une adresse exclusive et la nécessité de partager également leurs soins et leur affection entre tous leurs enfants.

Je suis, avec un profond respect, monsieur, votre servante obéissante...

La pauvre main gauche qui n'a pas même pu signer cette émouvante supplique en 1779 ne le pourrait pas davantage aujourd'hui. Le même sort lui est fait, la même ingratitude et la même imprévoyance s'entendent pour ignorer ses moyens et les tenir en l'impuissance. La question "Faut-il devenir ambidextre?" n'a pratiquement jamais reçu de réponse. Elle se pose toujours et se posera tant que l'inhabileté relative de la main gauche privera l'individu d'une part de son activité, de son agilité, de son rendement en somme. Mais plus que jamais elle se pose après cette guerre qui a fait de nos innombrables mutilés de la main droite, au moins aux premiers temps de leur blessure, des invalides presque complets et les a laissés d'abord moralement cent fois plus décontenancés que les mutilés de la main opposée, jusqu'à ce qu'ils parvinssent, à grand'peine et à grand effort, et après beaucoup de temps, à éduquer suffisamment leur main gauche pour pouvoir lui demander les services essentiels réclamés jusque-là d'une manière trop exclusive, malheureusement, à la droite.

L'année dernière, le docteur Armaingaud fit à ce sujet une communication fort intéressante à l'Académie de médecine.

En présence de ces efforts d'adaptation parfois pénibles, disait-il, ma pensée s'est étendue à la considération des méfaits constants, des pertes de force et de richesse vraiment considérables, et, par conséquent, de bien-être, soit au point de vue militaire, soit au point de vue civil et économique, qui sont la conséquence de la mutilation volontaire, de l'invalidité voulue, que nous imposons à nos enfants et, par suite, à nos adultes, en les privant de l'utilisation complète de leur main gauche. Je me suis souvenu de l'opinion formulée par de grands chefs militaires et aussi, au point de vue professionnel, des revendications souvent répétées, mais qui sont, au moment présent, plus que jamais à renouveler avec insistance, en faveur de l'usage égal des deux mains dans tous les exercices de la vie de mouvement et professionnels.

Et, après avoir rappelé qu'un soldat habile des deux mains est un soldat incomparablement plus complet et plus utile.

et m
maif
vale
tes, l
lais
tion
sible,
dispa
Da
docte
tion
tre de
qui p
mains
actuel
de civ
relle.
tiques
pas d
Mais i
quand
la gau
De t
es arm
atigué
tirer de
ait lan
nos jour
ambidez
ade. D
edans,
me m
Il est
aisant
ers, d

et montré qu'en nombre de cas l'ambidextrie parfait encore la maîtrise chirurgicale et qu'elle ajoute incontestablement à la valeur professionnelle de la plupart des ouvriers et des artistes, le même docteur conclut que " nous n'avons pas le droit de laisser subsister, de continuer à laisser imposer à notre population française une invalidité artificielle, quand il nous est possible, avec beaucoup d'énergie et d'esprit de suite, de la faire disparaître ".

Dans une récente communication à l'Académie de médecine, le docteur Félix Regnault a cherché à préciser encore cette question de l'ambidextrie et à donner des arguments pour permettre de juger de la valeur de la théorie de certains physiologistes qui prétendent que le développement uniforme de nos deux mains contribuerait à faire de toute une partie du cerveau, actuellement en friche, un organe capable de servir à l'oeuvre de civilisation. Chaque main semble avoir sa tendance naturelle. La gauche préfère habituellement les mouvements statiques, la droite ceux de force et d'habileté. Ne les contrarions pas dès l'enfance, par principe et sous prétexte d'uniformité. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a intérêt souvent, même quand il s'agit de mouvements isolés et successifs, d'habituer la gauche à suppléer au besoin la droite.

De tout temps, les guerriers les plus avisés ont appris à manier les armes des deux mains. Si la droite est blessée ou simplement fatiguée, ils emploient la gauche. Ainsi faisaient les Scythes pour tirer de l'arc, et, dans l'*Illiade*, Asteropée, le guerrier troyen, pouvait lancer en même temps deux javelots, un de chaque main. De nos jours, des escrimeurs tirent l'épée des deux mains et le soldat ambidexdre est avantagé dans le tir au fusil et le lancé de la grenade. De même le mécanicien qui doit réparer une chaudière entre deux colonnes, y est à l'étroit et a avantage à frapper du marteau d'abord d'une main puis de l'autre.

Il est incontestable aussi qu'on augmente le rendement en faisant travailler simultanément les deux mains dans les métiers, de beaucoup les plus nombreux, qui exigent des mou-

vements simultanés dissymétriques. Ainsi, pour donner quelques exemples, font les poseurs de briques, qui s'entraînent à prendre en même temps une brique de la main gauche et une truelle de mortier de la main droite; ainsi font les tapissiers qui, de la main gauche, préparent le clou qu'ils enfonceront tout à l'heure pendant que de la main droite ils achèvent d'enfoncer le précédent; ainsi l'imprimeur qui, de sa main gauche, saisit une feuille blanche pendant que sa droite livre au rouleau la précédente. Certains exercices exigent des deux mains des mouvements simultanés différents infiniment plus délicats, tels ceux que réclament le piano, le violon, le violoncelle. Et, en dehors de la musique, beaucoup de métiers, en se perfectionnant, demandent ainsi une habileté de plus en plus grande qu'il faut acquérir par une constance de travail difficile à imaginer quand on ne l'a pas directement observée. Pour réduire cet apprentissage, conclut très logiquement le docteur Regnault, il est bon de s'exercer dès le jeune âge à acquérir une habileté différenciée des deux mains...

L'éducation gratuite et obligatoire de la main gauche n'est sans doute pas encore au programme des écoles primaires, mais puisque tant de médecins s'intéressent à la question, pourquoi afin d'encourager le zèle bénévole des éducateurs, n'agirait-ils à l'instar de leurs confrères de l'école de médecine de Guyakuil, qui ont institué un prix de 100 dollars pour l'instituteur qui présentera le plus grand nombre d'écoliers ambidextres?

G. B.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi	22 novembre	— Collège de Saint-Laurent.
Mercredi	24	— Saint-Josaphat. — Noviciat des Soeurs de Sainte-Anne
Vendredi	26	— Saint-Jean-de-la-Croix. — Toutes les églises et chapelles.
Dimanche	28	— La Basilique.